ARRETE N° ______ /PM_DU ___ 2 4 APR 2018 portant nomination d'un responsable au Ministère des Relations Extérieures.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la Constitution;
- Vu le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu le décret n° 2011/409 du 9 décembre 2011 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018;
- Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

ARRETE

<u>Article 1^{er}</u>: Monsieur **AZAAH NJEI Nelson**, Cadre Contractuel d'Administration (Matricule 680 970-U) est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé Chef du Secrétariat Particulier du Ministre Délégué auprès du Ministre des Relations Extérieures chargé des relations avec le Commonwealth.

Article 2 : L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3: Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET DES REQUÊTES
COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Yaoundé, le 2 4 APR 2018

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Philemon YANG